

## PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées,

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:—

D'Henry William Askew, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sarah Jamieson Price Askew.

D'Ulderick Cadieux, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Pauline Pépin Cadieux.

De Rose Slosarczyk Bydlinski, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kasimir Bydlinski.

D'Eugenia Jean Diakonuk Cuthbertson, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Francis William Cuthbertson, de Montréal, Québec.

De Marion Leonard Ryan, de Bromptonville, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Anne Swain Ryan, de Sherbrooke, Québec.

De Joseph-Alfred Sabourin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Julia Kennedy Ducie Sabourin, de St-Eustache-sur-le-Lac, Québec.

D'Helen Leck Karaszi, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leslie Karaszi.

De Roméo Lefebvre, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jeanne Léger Lefebvre.

De Mary White Sheppard, de St-Jean, Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarence Sheppard.

De Lillian Soper Pearce Smith, de St-Jean, Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Edwin Smith, de St-Jean, Terre-Neuve.

D'Alice Jean Young Gulliver, de St-Jean, Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Pearce Gulliver.

De Blanche Naomi Greenlees, de Nanaïmo, Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Stephen Greenlees, de Aylmer, Québec.

L'honorable sénateur Buchanan, pour l'honorable sénateur Wilson, présente le premier rapport du comité permanent de l'Immigration et du travail.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le MERCREDI, 1<sup>er</sup> mars 1950.

Le comité permanent de l'Immigration et du travail a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

CAIRINE R. WILSON,  
Présidente.

Ledit rapport est adopté.